

4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de formation professionnelle ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2017, le nombre total d'entrées dans les dispositifs baisse de 13,0 %. D'une part, les entrées en **formation des personnes en recherche d'emploi** diminuent de 19,6 % : le plan « 500 000 formations supplémentaires » de 2016 n'a été que partiellement reconduit en 2017. D'autre part, les embauches en **emploi aidé** baissent de 11,5 % en raison d'enveloppes budgétaires moins importantes pour les **contrats aidés** et de l'extinction, fin 2017, des contrats de génération et de l'exonération de cotisation d'assurance chômage patronale pour l'embauche de jeunes en contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Les entrées en contrats aidés classiques (**contrat unique d'insertion (CUI) et emploi d'avenir**) diminuent fortement en 2017 : - 26,2 % pour les **contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**, - 65,0 % pour les **contrats initiative emploi (CUI-CIE)** et - 48,4 % pour les emplois d'avenir. *A contrario*, les embauches dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) augmentent de 7,0 % et le nombre d'entrées en **contrat en alternance** de 4,2 %. Enfin, les entrées dans les dispositifs de retraits d'activité progressent de 4,4 %.

Fin 2017, 1 928 000 personnes sont bénéficiaires de la politique de l'emploi, en baisse de 11,9 % sur un an. Comme pour les entrées dans les dispositifs, cette baisse

est due à la diminution du nombre de personnes en contrat aidé (- 25,7 %), en formation (- 22,6 %) et dans les autres dispositifs d'emplois aidés (- 21,7 %).

En 2017, les femmes demeurent les principales bénéficiaires des CUI dans le secteur non marchand (72 % des contrats signés le sont par des femmes), mais elles sont presque toujours minoritaires dans les autres dispositifs. En particulier, elles ne représentent que 40 % des entrées en formation en alternance et 35 % des départs anticipés en retraite.

En 2016, les **dépenses en faveur des politiques du marché du travail (PMT)** ciblées sur des populations particulières (demandeurs d'emploi et personnes en difficulté sur le marché du travail) s'élèvent à 67 Md€, soit 3,0 % du produit intérieur brut (PIB). Elles progressent fortement (+ 2,5 % en euros constants), dans un contexte de reprise économique et d'amélioration sur le marché du travail. La dépense en faveur des politiques « actives » augmente de 9,9 % en 2016. Cette hausse soutenue est due à la croissance rapide des dépenses de formation professionnelle (+ 17,3 %), à la forte dynamique des politiques d'incitations à l'emploi (+ 20,1 %) ainsi qu'à un soutien prononcé aux emplois protégés (+ 9,2 %). Les dépenses « passives », notamment d'indemnisation chômage, progressent plus modérément (+ 0,7 %).

En 2016, la France figure parmi les pays de l'Union européenne qui consacrent le plus d'effort aux interventions sur le marché du travail avec le Danemark et la Finlande. ■

Définitions

Contrat en alternance : contrat d'apprentissage qui permet à des 16-25 ans de travailler et de suivre un enseignement en alternance conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ; contrat de professionnalisation qui vise à permettre l'acquisition, par les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles.

Contrat aidé, contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE), contrat unique d'insertion (CUI), dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT), emploi aidé, emploi d'avenir, formation des personnes en recherche d'emploi, mesures de retrait d'activité : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2016 », *Dares Résultats* n° 07, Dares, février 2019.
- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir : une forte baisse des recrutements en 2017 », *Dares Résultats* n° 54, Dares, novembre 2018.
- « L'apprentissage en 2017 », *Dares Résultats* n° 46, Dares, octobre 2018.
- « Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 2^e trimestre 2018 », *Dares Indicateurs* n° 44, Dares, septembre 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif ¹		Bénéficiaires en fin d'année ²	
	2016 (r)	2017	2016 (r)	2017
Emploi aidé	2 101	1 858	1 514	1 314
Contrat aidé	654	513	486	362
contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	274	203	223	157
contrat initiative emploi (CUI-CIE)	79	28	41	15
emploi d'avenir	68	35	96	57
insertion par l'activité économique (IAE)	232	248	128	132
Contrat en alternance	476	496	594	613
Autre emploi aidé	971	849	434	340
<i>dont : aide aux chômeurs créateurs d'entreprise embauche de jeunes en CDI³</i>	<i>183</i>	<i>201</i>	<i>199</i>	<i>216</i>
	769	632	161	64
Formation des personnes en recherche d'emploi	974	783	340	263
Retraits d'activité	184	192	335	351
Total	3 259	2 833	2 189	1 928

1. Entrées initiales et reconductions. 2. Données corrigées des variations saisonnières. 3. Exonération temporaire de la contribution patronale d'assurance chômage pour l'embauche de jeunes en CDI.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acooss ; ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle Emploi.

Nouveaux bénéficiaires des principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi selon le sexe et l'âge en 2017

en %

	Sexe		Âge		
	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans	de 25 à 54 ans	55 ans ou plus
	Emploi aidé	47,6	52,4	45,3	48,7
<i>dont : contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)</i>	<i>71,7</i>	<i>28,3</i>	<i>16,4</i>	<i>70,7</i>	<i>12,9</i>
<i>contrat initiative emploi (CUI-CIE)</i>	<i>42,1</i>	<i>57,9</i>	<i>20,7</i>	<i>67,4</i>	<i>11,9</i>
<i>emploi d'avenir</i>	<i>51,6</i>	<i>48,4</i>	<i>89,5</i>	<i>10,5</i>	<i>0,0</i>
<i>insertion par l'activité économique (IAE)</i>	<i>38,3</i>	<i>61,7</i>	<i>18,4</i>	<i>72,7</i>	<i>8,9</i>
<i>contrat en alternance</i>	<i>40,3</i>	<i>59,7</i>	<i>86,2</i>	<i>13,7</i>	<i>0,2</i>
Formation des personnes en recherche d'emploi	45,7	54,3	25,8	68,9	5,2
Retraits d'activité	35,1	64,9	0,0	0,3	99,7

Sources : ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle Emploi.

Dépenses pour les politiques du marché du travail

en millions d'euros

	2000	2005	2010	2015 (r)	2016	16/15 en % en euros constants
Services du marché du travail	2 681	4 286	6 194	5 749	5 657	- 1,8
Mesures actives	14 843	11 845	15 119	14 691	16 177	9,9
Formation professionnelle	5 639	5 455	6 740	6 166	7 246	17,3
Inciations à l'emploi	2 135	1 780	1 308	1 070	1 288	20,1
Emploi protégé	1 254	1 455	2 112	1 963	2 147	9,2
Création directe d'emploi	5 777	3 091	3 902	4 803	4 911	2,1
Aide à la création d'entreprises ¹	38	64	1 056	689	586	- 15,1
Soutiens	25 015	35 373	38 773	44 957	45 371	0,7
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	22 423	34 395	38 543	44 930	45 358	0,8
Préretraites	2 592	978	229	27	13	- 51,5
Total	42 540	51 504	60 086	65 397	67 206	2,5
Dépenses totales (en % du PIB)	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0	///

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Note : le montant des dépenses ciblées sur les demandeurs d'emploi et les personnes en difficultés a été significativement corrigé à la hausse (près de 12 Md€) afin de tenir compte des versements au titre des droits à la retraite des demandeurs d'emploi. Ces transferts ont été reconstitués depuis l'année 2000.

Source : Dares.

Dépenses pour les politiques du marché du travail dans les pays de l'UE en 2016

en % du PIB

	dout			France	dout				dout		
	Total	mesures actives	soutiens		Total	mesures actives	soutiens		Total	mesures actives	soutiens
Allemagne	1,4	0,3	0,8	3,0	0,7	2,0	Pologne	0,7	0,4	0,2	
Autriche	2,3	0,6	1,5	Grèce	0,7	0,2	0,5	Portugal	1,7	0,4	1,2
Belgique	2,3	0,5	1,6	Hongrie	1,2	0,9	0,2	Rép. tchèque	0,5	0,2	0,2
Bulgarie	0,6	0,1	0,4	Irlande	1,5	0,4	1,0	Roumanie	0,1	0,0	0,1
Chypre (p)	0,7	0,1	(p) 0,6	Italie ¹	1,7	(p) 0,4	1,3	Royaume-Uni ²	0,7	0,1	0,3
Croatie	0,7	0,3	0,3	Lettonie	0,6	0,1	0,5	Slovaquie	0,6	0,2	0,3
Danemark	3,1	1,5	1,1	Lituanie	0,5	0,2	0,2	Slovénie	0,7	0,2	0,5
Espagne	2,3	0,4	1,7	Luxembourg	1,3	0,7	0,6	Suède	1,7	0,9	0,6
Estonie	0,8	0,2	0,5	Malte	0,4	0,1	0,1				
Finlande	2,8	0,8	1,8	Pays-Bas	2,4	0,5	1,7				

1. Données 2015. 2. Données 2010.

Source : Eurostat (extraction du 23 novembre 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2019 – Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

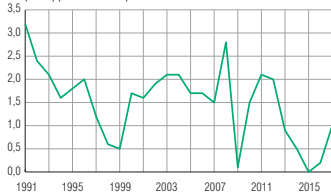
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	17/16	Baisses	17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Luminaire	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales